



Mairie de Simandre - 71290

Tél. 03 85 40 20 38 - Fax 03 85 40 28 76

E-mail : contact@simandre.fr

Site : <http://www.simandre.fr>

SIMANDRE, le 25 mai 2018

Madame le Maire

aux

Parents d'élèves de Simandre

OBJET : rythmes scolaires 2018/2019
retour semaine de 4 jours élèves de Simandre

Madame, Monsieur,

Suite au décret n°2017-1108 publié le 27 juin 2017 demandant aux communes de se prononcer sur le maintien ou non de la semaine de 4 jours et demi, la municipalité a engagé en décembre 2017 une réflexion sur l'aménagement de la semaine scolaire pour la rentrée 2018-2019.

Les parents de l'école de Simandre ont été invités à répondre à un questionnaire sur le sujet. Le bilan de ce sondage montre que, sur les 104 réponses obtenues, 76 % des familles souhaitent un retour à la semaine de 4 jours, 24 % souhaitent un maintien de la semaine de 4 jours et demi.

De plus, la réunion extraordinaire du conseil d'école du 14.12.2017 a émis un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Au vu de tous ces éléments, le conseil municipal a débattu sur ce sujet et a décidé majoritairement de suivre l'avis du conseil d'école et des familles.

Par conséquent, nous tenons à vous informer qu'à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018, nous **reviendrons à la semaine de 4 jours**.

Les horaires seront les suivants : **8h45 à 11h45** et de **13h30 à 16h30** (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Cette nouvelle organisation des rythmes scolaires entraîne ainsi l'abandon des NAP (nouvelles activités périscolaires). Néanmoins, le conseil municipal a souhaité maintenir un certain nombre d'activités gratuites basées sur le volontariat comme par le passé avant la réforme des rythmes scolaires de 2013. Ces activités seront proposées aux élèves dès la rentrée 2018.

De plus, afin d'accompagner au mieux les familles, l'Espace Enfance et Jeunesse de Cuisery va mettre en place un accueil de loisirs le mercredi toute la journée à la rentrée prochaine. Pour plus de renseignements : 03.85.40.18.54 ou clsh.saoneetseille@hotmail.fr.

Danièle LECUELLE, Maire

